

# bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

février 2011

n° 47

## Editorial

Le numéro de Bonjour que vous tenez entre les mains est en partie consacré au développement de la ville et aux aménagements prévus à Yverdon-les-Bains. Pour absorber la croissance démographique de notre ville, pour accueillir au mieux les nouveaux habitants et entreprises et leur offrir la qualité de vie dont nous sommes fiers, des mesures sont en effet nécessaires.

Les politiques fédérale et cantonale, qui visent à augmenter la densité dans les centres urbains, ont des conséquences directes sur Yverdon-les-Bains. Elles peuvent être perçues comme négatives sous certains aspects (moins d'espace disponible, plus de nuisances...) ou positives (plus de services et d'infrastructures, meilleure offre commerciale, multiplication des activités...). Elles ne seront en tous les cas pas sans conséquences. Il nous incombe dès lors d'agir afin d'éviter de, simplement, subir ces nouvelles tendances, qui sont inéluctables. Comme le titrait «Le Temps» du 22 janvier 2011, la Suisse à 10 millions d'habitants est pour demain ou après-demain. Yverdon-les-Bains suit, voire anticipe ce mouvement: nous avons aujourd'hui passé le cap des 28'000 habitants. Ce sont 5'000 habitants de plus qu'en 2000, soit une progression de près de 22 % en 10 ans! A titre de comparaison, la croissance de la population a été de 8.5 % entre 1980 et 1990, et de 5 % entre 1990 et 2000.

Que faire alors pour que notre ville ne se transforme pas en banlieue résidentielle inaccessible en raison de routes engorgées de trafic? Pour que densité ne rime pas avec dégradation du cadre de vie? Pour éviter que le béton ne remplace les espaces verts? **Les actions que nous devons entreprendre peuvent se résumer à trois verbes: anticiper, planifier et aménager.**

**Anticiper**, c'est imaginer quel pourrait être le visage de la ville de demain, prévoir quels problèmes pourraient se poser pour les générations futures et tenter d'y trouver des réponses. L'anticipation n'est évidemment pas une science exacte, nous devons prendre en compte des hypothèses de travail et construire des scénarios, en retenant les plus vraisemblables.

**Planifier** consiste à mettre en musique les scénarios retenus, à les décrire précisément et à organiser le futur pour qu'il ne s'impose pas de lui-même sans que nous y soyons préparés. Planifier, c'est également préparer la mise en œuvre, en définir le calendrier.

**Aménager** enfin, consiste à réaliser dès maintenant les travaux qui peuvent être entrepris et qui pourront avoir des effets positifs à court, moyen et long terme. Lorsque l'on parle d'aménagement, on entend ce terme dans son sens large: développer de nouveaux quartiers et secteurs d'activité, créer des espaces de détente et de loisirs, améliorer la qualité de l'espace public, mais également, repenser la ville dans son système de transport, dans son offre d'infrastructures ou dans la diversité des services et des activités qu'elle doit offrir.

Pour imaginer et aménager l'Yverdon-les-Bains de demain, le concours de chacune et chacun est nécessaire. A titre d'exemple, les récentes mesures liées à la mise en œuvre des nouveaux horaires des transports publics ont suscité de nombreuses réactions. Heureuse surprise, la plupart d'entre elles, négatives ou positives, comportaient des propositions concrètes d'amélioration, dont les services communaux sont en train de vérifier la faisabilité. C'est dans ce sens que nous souhaitons que vous, habitants de notre ville, vous exprimiez: n'hésitez pas à nous communiquer votre opinion et vos idées, qui nous permettront de faire avancer notre ville!

Votre Syndic, Daniel von Siebenthal

## Y-Plateforme multimédia: une vitrine de la vie économique culturelle et publique régionale

Les communes d'Yverdon-les-Bains, Grandson, St.-Croix, Orbe, Vallorbe ainsi que l'ADNV et l'Office de tourisme régional ont décidé de soutenir un projet de construction d'une plateforme multimédia à l'échelle du District.

**La première étape de ce projet novateur s'est concrétisée le 31 janvier par:**

### ● La création d'une chaîne régionale

Cette première étape concerne la diffusion de mini reportages et de pages tournantes, mis en ligne sur le Canal 44 de Cablecom. En fonction des partenariats développés, ce programme de base sera complété par des magazines reflétant la vie régionale au fil de ces prochains mois.

**Ces supports sont les vôtres! N'hésitez pas à contacter l'équipe de rédaction qui vous appuiera pour la valorisation de vos projets. [www.yplateforme.ch](http://www.yplateforme.ch)**

### ● Un accès à l'information sur les sites Internet des entités régionales concernées

Dans le courant de l'année 2011, les sujets produits seront diffusés par le biais d'applications Smartphone et un concept destiné à mieux cibler nos différents publics sera conçu pour différents réseaux sociaux.

### Un projet éducatif

Cette plateforme a été élaborée en collaboration avec Créavision SA et le CETT, qui ont soutenu la création de la Junior entreprise «Jenova» à Yverdon-les-Bains. Cette entité est une plateforme de réalisation de films adaptés et diffusés sur différents supports multimédias. Elle a pour vocation, d'offrir la possibilité à des apprentis du CPNV et des étudiants, d'acquérir des compétences par le biais de stages pratiques dans ces domaines d'activités. Ces étudiants seront coachés notamment, par des collaborateurs du CETT et de Créavision SA.

## Dans ce numéro:

**Le point sur les chantiers en cours** page 2

**L'éclairage public fait des économies** page 3

**Yverdon-les-Bains en 2020** page 4

**Rodolphe le Renne de tri** page 6

**Elections du 13 mars: quelques détails** page 7

**INFO TRAVAUX**

# La rénovation du bâtiment de la rue des Cygnes 10 se terminera cet été

En cours depuis quelques mois, les travaux du numéro 10 de la rue des Cygnes se termineront dans les délais.

La rénovation de l'immeuble avance comme prévu en dépit des conditions météorologiques parfois difficiles durant les derniers mois. Le gros œuvre de maçonnerie et la charpente sont terminés. De plus, les façades ont été isolées.

Les prochains jours verront débiter les travaux de ferblanterie et de pose de la couverture ainsi que des fenêtres. Cette opération rendra le bâtiment hors d'air. Heureusement, aucun retard n'est à signaler et le planning initial prévoyant la fin des travaux pour juillet 2011 pourra être tenu.

Service de l'urbanisme et des bâtiments



# Le Centre sportif des Isles sort de terre

Lancé en septembre dernier, le chantier du futur centre sportif des Isles avance comme prévu malgré quelques fermetures imposées par les chutes de neiges de décembre.

À la mi-septembre 2010, le chantier a été inauguré avec la pose de la première pierre sur un terrain déjà sécurisé mais encore magnifiquement vert. Quatre mois ont passé et le paysage a considérablement changé. Le chantier se présente maintenant avec deux grues et les fondations d'un bâtiment qui prend déjà forme.

**Quatre mois ont passé depuis le premier coup de pelle et le paysage a considérablement changé.**

En effet, une organisation particulièrement efficace a permis un avancement rapide lors des premières semaines de chantier.

**Plus précisément, les travaux suivants ont pu être réalisés:**

Toutes les fondations sur pieux, les canalisations, le radier et une partie des murs en béton armé du pavillon parascolaire ainsi que les canalisations et le radier de la salle de gymnastique triple.

La neige du mois de décembre s'est invitée plus tôt que prévu et a malheureusement perturbé le chantier en imposant des fermetures. Les travaux ont été suspendus trois semaines durant les fêtes de fin d'année.

Le 26 janvier une «pierre géologique» a été posée par un spécialiste. Il s'agit d'une opération symbolique qui se pratique pour des chantiers de grande envergure depuis la nuit des temps.

Service de l'urbanisme et des bâtiments

# Place de l'Ancienne Poste 4: la rénovation du bâtiment débute

Le bâtiment de la bibliothèque municipale est en rénovation. Les échafaudages lourds, la toiture provisoire ainsi que les installations pour le chantier sont en place. Les travaux sur la toiture et les façades vont commencer et dureront environ six mois.

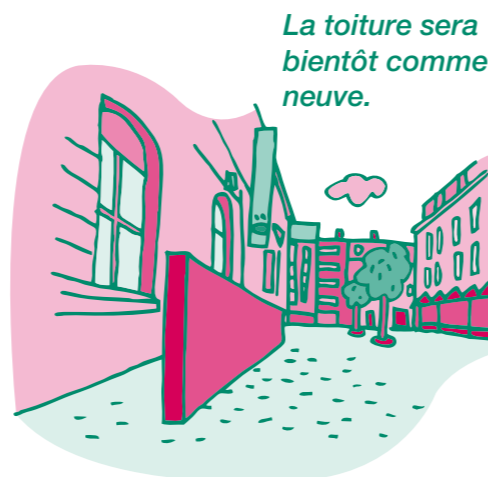
Ces travaux commenceront sur la toiture par le démontage de la couverture et de la ferblanterie existante. Par la suite, des aménagements seront effectués sur la charpente pour accueillir les petites lucarnes en œils-de-bœuf. Les fenêtres de toit actuelles seront remplacées pour mieux illuminer la bibliothèque enfantine la Broquine et certaines pièces de bois en mauvais état seront changées.

**Les fenêtres de toit actuelles seront remplacées pour mieux illuminer la bibliothèque enfantine la Broquine.**

La suite des travaux en toiture comprend la pose d'une isolation et d'une nouvelle sous-couverture. Un nouveau revêtement en ardoise naturelle est également prévu. Pour finaliser le toit, des pièces décoratives de ferblanterie en zinc-titane seront posées.

Sur les murs du bâtiment, des opérations seront effectuées sur les pierres de tailles. Dans un premier temps, sur les éléments placés sur le haut des façades en relation avec les éléments de toiture, comme les lucarnes et corniches. Dans un second temps, ces travaux de réfection seront effectués sur les autres éléments de façade en mollasse et le socle sera traité en calcaire blanc.

Service de l'urbanisme et des bâtiments



# Lumières sur l'éclairage public

L'éclairage public a pour objectif la sécurité des usagers de la route et des rues que sont les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Pour optimiser la facture d'électricité, le Service des Energies de la ville a réalisé quelques aménagements.



La mission première de l'éclairage public est de permettre aux différents usagers des rues et voies de circulation de cohabiter en toute sécurité. Les routes à grand trafic sont donc plus éclairées que les zones résidentielles. Dans ces dernières, le sentiment de sécurité est l'élément essentiel. Personne n'ignore que nous allons vers des temps difficiles en matière d'approvisionnement énergétique.

Notre défi aujourd'hui est de léguer un monde viable aux générations futures. Dans ce contexte, les économies d'énergie dans l'éclairage public sont capitales. Et elles se voient, ce qui démontre que l'on peut réduire la facture sans diminuer le confort. Voici deux exemples pour illustrer les actions entreprises par la Ville d'Yverdon-les-Bains.

● La première source d'économies consiste à enclencher les lampadaires le plus tard possible et à les déclencher le plus tôt possible. En 2010, l'économie ainsi réalisée représente 234 heures soit l'équivalent de la consommation de 40 ménages. Le système de commande tient compte de la lumière ambiante par l'intermédiaire d'une cellule photosensible. L'enclenchement et le déclenchement sont ainsi réglés de sorte qu'il n'y ait pas de «creux de lumière», c'est-à-dire un moment lors duquel l'éclairage public ne compense pas la baisse de la lumière naturelle.

● Une autre action consiste à appliquer aux quartiers résidentiels la formule «la lumière là où il le faut, quand il le faut!». Ce principe est en test à la rue du Mujon. L'utilisation de la technologie LED et de la télécommande centralisée permet de basculer durant la soirée les luminaires en mode «dynamique»: lorsque la rue est déserte, les luminaires se mettent en veilleuse. Ce principe permet d'économiser plus de 50% d'énergie. Un déploiement de ce système à d'autres zones résidentielles permettrait d'économiser l'équivalent de la consommation de 50 ménages. Plus de détails sur [www.yverdon-les-bains.ch/prestations-delad-administration/energies/electricite/eclairage-public/](http://www.yverdon-les-bains.ch/prestations-delad-administration/energies/electricite/eclairage-public/).

Tout citoyen peut annoncer un luminaire défectueux et ainsi aider à conserver un réseau d'éclairage de qualité. La page d'annonce est accessible sur le site internet de la Commune sous la rubrique «Vie pratique» et «Dégradation, Signalez-nous!». Les 17 personnes ayant signalé une panne en 2010 ont reçu une lampe de poche à manivelle en guise de remerciement.

Service des Energies

**Les conseils éclairés du service des énergies**

## Congélation: Gelez votre consommation!

Un congélateur situé à la cave consomme 25% de moins que dans un appartement chauffé à 20°C. Déplacez-le pour refroidir votre facture.



Réglez le thermostat de votre congélateur à -18°C, car à -20°C il consomme 5 % d'énergie en plus. Ces 2°C de moins vous feront faire des économies.

Source: Suisse Energie



# Choisissez votre consommation en énergies renouvelables locales

Le Service des Energies d'Yverdon-les-Bains vous permet dorénavant de souscrire un pourcentage de votre consommation électrique en énergie renouvelable.

D'ici à 40 ans, 22% de l'électricité mondiale sera produite par l'énergie solaire selon une estimation de l'Agence internationale de l'énergie. La Ville d'Yverdon-les-Bains produit de l'électricité renouvelable localement grâce aux centrales solaires de la commune et des particuliers. La récupération du méthane de la station d'épuration (biomasse) permet aussi de générer du courant.

Quatre grandes installations photovoltaïques communales produisent actuellement de l'énergie électrique renouvelable injectée dans le réseau de distribution du Service des Energies. Le graphique ci-dessous montre l'évolution de cette production locale solaire de 2006 à 2010. Vous pouvez observer que celle-ci est en nette croissance.

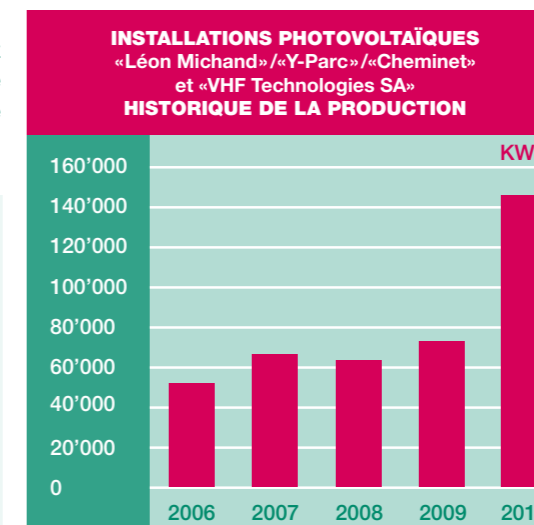
Vous trouverez une description détaillée pour chacune de ces installations sur le site du Service des Energies: [www.yverdon-les-bains.ch/prestations-delad-administration/energies/](http://www.yverdon-les-bains.ch/prestations-delad-administration/energies/)

Pour tous renseignements supplémentaires, merci de contacter le service. Par téléphone: 024 423 65 55 ou par mail: [service.energies@yverdon-les-bains.ch](mailto:service.energies@yverdon-les-bains.ch)

Vous, habitantes et habitants de la cité, pouvez choisir de couvrir une partie ou la totalité de votre consommation avec cette énergie propre et locale grâce aux produits **SOLYVER** et **GAZYVER**.

**SOLYVER:** Energie photovoltaïque issue d'installations sises sur le territoire de la commune d'Yverdon-les-Bains.

**GAZYVER:** Energie générée par les CCF (Couplage Chaleur Force) installés à la Station d'épuration d'Yverdon-les-Bains et alimentés par le biogaz produit lors du processus d'épuration des eaux usées. (Quantité limitée)



# Yverdon-les-Bains 2020: une ville dynamique et accueillante!

Le développement d'Yverdon-les-Bains s'annonce rapide et il est de la responsabilité de la Municipalité d'anticiper dès aujourd'hui ses besoins futurs. La ville va se transformer et se préparer aux défis de demain pour le mieux-être des habitants, des entreprises et des commerces. Dans cet esprit, de nombreux bureaux d'études et d'ingénierie ont étudié attentivement les multiples aspects liés aux différents domaines de cette évolution urbaine, notamment dans le cadre du projet aggroY. Les résultats de ces travaux ayant été analysés en profondeur, la Municipalité peut aujourd'hui vous présenter les premiers contours des projets qui dessineront notre Ville de demain.



## Les grandes lignes de développement:

**La Municipalité s'engage résolument en faveur d'un développement qualitatif d'Yverdon-les-Bains. Sept objectifs stratégiques ont été fixés à l'horizon 2020:**

- ➔ des aménagements urbains attractifs pour le bien-être des habitants et la vitalité économique... oser l'innovation et la créativité
- ➔ une mobilité assurée pour tous... créer des réseaux performants
- ➔ une offre en logement diversifiée... développer des quartiers attrayants et qualitatifs
- ➔ une nature présente partout dans la ville... offrir à chacun son morceau de nature
- ➔ une gestion optimale de la consommation d'énergies... anticiper l'intégration de nouvelles technologies
- ➔ un volume d'investissements publics réguliers... maîtriser mais aussi anticiper
- ➔ un partage équitable des coûts... créer des partenariats publics-privés

## Quelle est la situation aujourd'hui ?

La population d'Yverdon-les-Bains devrait atteindre les 35'000 habitants en 2025. Cette croissance doit être maîtrisée pour assurer un développement cohérent de la ville et intégrer les futurs besoins en services, emplois et logements.

Cette croissance ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie. Yverdon-les-Bains ne doit pas devenir une « Cité-dortoir » et pour éviter cette situation, il faut garantir un équilibre entre l'habitat et l'emploi et favoriser leur création.

Pour assurer cette croissance, il est essentiel de gérer le trafic en ville et d'anticiper les besoins futurs en assurant des moyens de déplacement à la fois en voiture, en transports publics, à pied et en vélo. À titre d'exemple, 25'000 voitures passent quotidiennement au centre-ville ce qui est plus que sur l'autoroute de contournement. Si rien n'est entrepris, la situation se dégradera fortement ce qui nuirait à l'attractivité économique et au développement du centre et de sa région.

## Yverdon-les-Bains va se transformer pour se préparer aux défis de demain.

Yverdon-les-Bains a la chance de posséder 23 hectares de friches industrielles entre la gare et le lac. Cette zone située à proximité immédiate du centre et de la gare CFF, permettra d'accueillir 3'000 nouveaux habitants et 1'500 emplois sans étendre la surface bâtie actuelle.

Du côté du Parc scientifique et technologique Y-Parc, 6'700 emplois supplémentaires pourraient voir le jour dans un site dont la qualité des aménagements devra refléter l'esprit d'innovation du lieu.

Enfin, avec l'entrée en vigueur de Mobilis en décembre 2010, la ville dispose désormais d'un réseau de bus plus efficace. Cette première phase de modernisation du réseau se poursuivra, afin de répondre aux besoins futurs.

## Quel est le projet pour 2020 ?

Pour la Municipalité, ce développement est l'opportunité de profiler notre cité parmi les villes majeures de Suisse romande. Yverdon-les-Bains en 2020 se distinguera par sa qualité de vie, la facilité de se déplacer, les possibilités de se former et les opportunités de développement offertes. Les projets initiés par la Municipalité répondent avec ambition à ces défis.

En dépit des nouveaux développements et de la croissance « naturelle » du trafic (+1.6 à 1.8% par an en périphérie de l'agglomération), la diminution globale des charges de trafic visée à l'horizon 2020 est de l'ordre de 15%. Cette diminution est constituée d'un report de 10% vers les mobilités douces et de 5% vers les transports publics. Cet objectif est notamment atteignable moyennant le réaménagement des grands axes et du centre ville, le développement des transports publics et une nouvelle politique du stationnement. Selon les experts, c'est le cumul de ces mesures qui garantira le développement démographique tout en maîtrisant la croissance du trafic.

## Quelles sont les priorités ?

**Réaménager la place d'Armes et créer un parking souterrain: une nouvelle carte de visite, une nouvelle vitalité économique pour le centre ville**  
L'ensemble formé par les places d'Armes et Bel-Air, la rue des Remparts, l'avenue de la Gare et les bords de la Thièle, fait l'objet d'un plan de réaménagement qui commencerait par la reconstruction complète de la place d'Armes. Le parking actuellement en surface serait enterré sous la place.

Cet ensemble est en effet la carte de visite de notre cité et la première image que perçoit le visiteur descendant du train. C'est aussi l'interface entre la ville ancienne et la ville nouvelle, objet du projet Gare-Lac. Pour relier la partie ancienne à la nouvelle, un axe de mobilité douce empruntera le canal oriental depuis le château jusqu'au lac par la rue de l'Ancien-Stand, libérée du trafic.

**Gérer le développement de nouvelles zones d'habitation**  
La Municipalité souhaite développer la ville nouvelle entre Gare et Lac, mais aussi créer des nouveaux quartiers d'habitation et des zones d'activités économiques. Les futurs logements de Coteau Est devraient être habités par l'esprit des « écoquartiers » et le quartier des Parties sortira de terre avec une vocation mixte, mélangeant des habitations, des commerces et des artisans. Ces nouveaux sites seront aménagés en vue notamment de favoriser la mobilité douce et les transports publics tout en intégrant le trafic individuel motorisé.

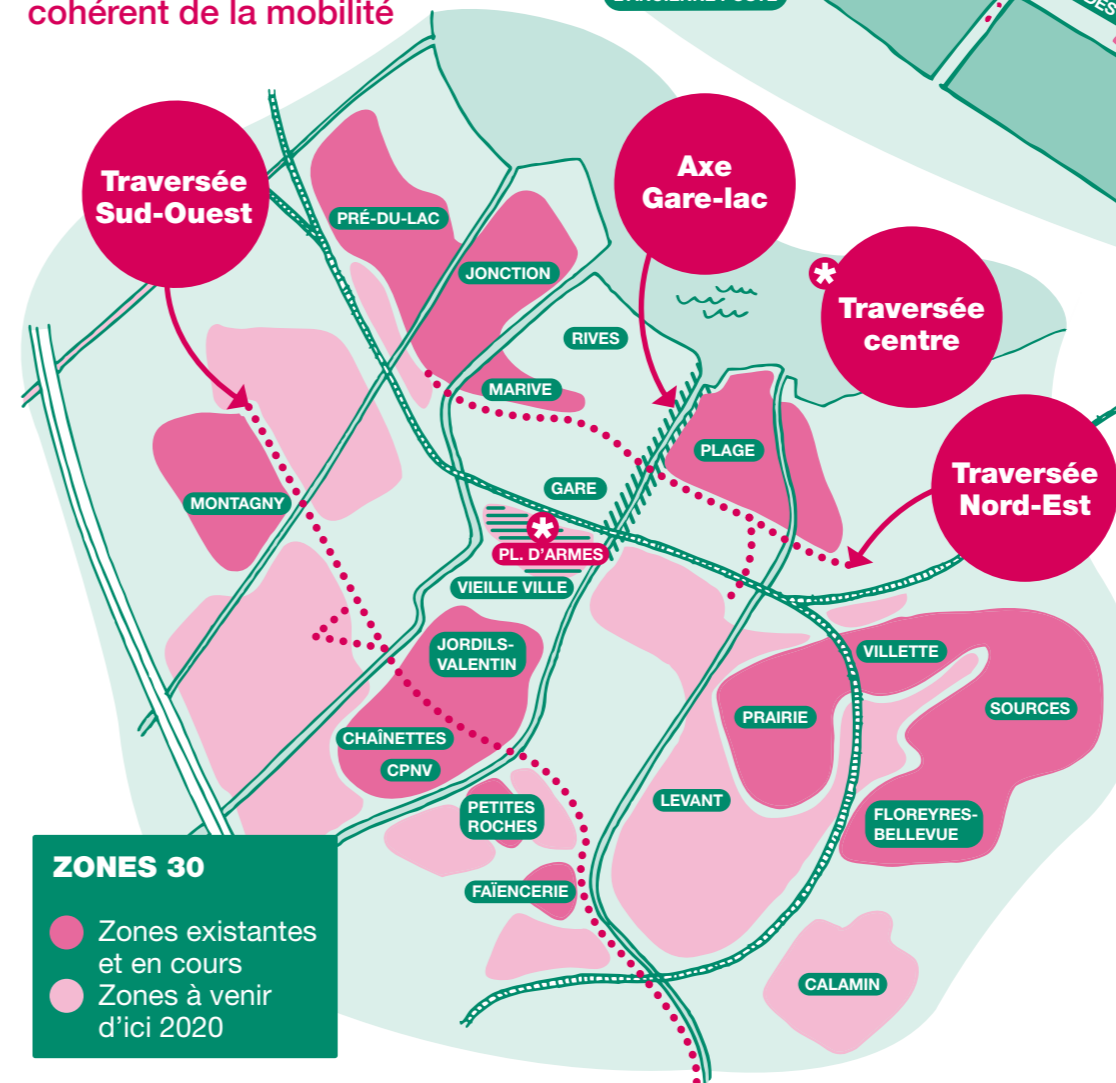
**Maîtriser le trafic sur les axes principaux**  
Les axes principaux accueillent le trafic entre les différents quartiers de la ville. L'objectif est de les réaménager progressivement pour limiter au maximum les nuisances et améliorer la sécurité. Un premier secteur de la Traversée sud-ouest (rue du Cheminet depuis le chemin du Mujon et la rue du Midi jusqu'à celle de Roger-de-Guimps), ainsi qu'un secteur de la Traversée nord-est (rue de l'Industrie) sont actuellement à l'étude. Suivront la rue du Midi et le chemin de la Sallaz, respectivement l'avenue des Sports et la rue de l'Arsenal. La rue de Neuchâtel et l'avenue de Grandson, ainsi que l'avenue Haldimand, seront également requalifiées à terme.

**Tranquilliser les quartiers**  
La mise en place de zones 30 dans les quartiers d'habitation est à l'étude sur la base d'un programme de plusieurs années. L'objectif est d'améliorer la sécurité des usagers de la route et d'améliorer la qualité de vie des habitants. La Municipalité entend à terme étendre ce programme à d'autres quartiers.

Première esquisse d'une nouvelle carte de visite, d'une nouvelle vitalité économique pour le centre ville



Vers un développement cohérent de la mobilité



## Quels sont les coûts à venir ?

Les aménagements prévus sur le territoire communal dans le cadre du projet aggroY sont évalués à 130 millions. La subvention fédérale sera de 24 millions, soit 1/5<sup>e</sup> du coût total estimé. Actuellement le Canton n'a pas annoncé de participation. Pour notre ville, aggroY représente un investissement annuel de 13 millions jusqu'en 2021. Les investissements totaux de la ville durant ces 10 dernières années se sont montés à plus de 170 millions. À titre de comparaison, le centre sportif des Isles représente un investissement de 25 millions.

Cet ambitieux programme fait entrer notre cité dans le 21<sup>e</sup> siècle et permettra d'anticiper les défis de la croissance grâce à une adaptation des infrastructures. Sa réalisation dépendra toutefois de la capacité financière de la Ville. Certains choix, parfois douloureux, devront probablement être faits pour éviter à la génération suivante de supporter la charge d'un endettement.

## Investir aujourd'hui pour demain

À l'échelle nationale, les projets d'agglomération généreront des investissements de l'ordre de 12 milliards sur 20 ans, dont 6 pris en charge par la Confédération. Ces réalisations profiteront non seulement à la qualité de vie et à l'attractivité des villes suisses mais aussi aux emplois dans la construction et les services de tout le pays. C'est un défi pour l'avenir que la Municipalité d'Yverdon-les-Bains entend bien relever, tout comme l'ont fait les édiles du 19<sup>e</sup> siècle qui ont permis le développement de la vitalité économique régionale de l'époque.

La Municipalité

**Pour en savoir plus, la Municipalité organise une séance d'information publique le mercredi 23 février à 20 heures, à l'Aula Magna (Château)**



# Un jardin de poche à Pierre-de-Savoie

La démarche communautaire « Qualité de Vie » donne la parole aux habitants de Pierre-de-Savoie et grâce à leur participation des tonnelles fleuries verront le jour cet été.

Depuis 2006, la démarche communautaire « Qualité de Vie » à Pierre-de-Savoie favorise l'expression de tous et les liens entre chacune et chacun. Suite à une demande du groupe de travail « Tonnelle fleurie », une démarche participative a été menée par l'association « equiterre » dans le but d'élaborer un projet d'aménagement sur la parcelle centrale du quartier (à côté de Pavisud). Sur ce dossier, la collaboration se fait aussi bien entre les habitants qu'entre les services communaux (Education et jeunesse, Travaux et environnement et Urbanisme et bâtiments).

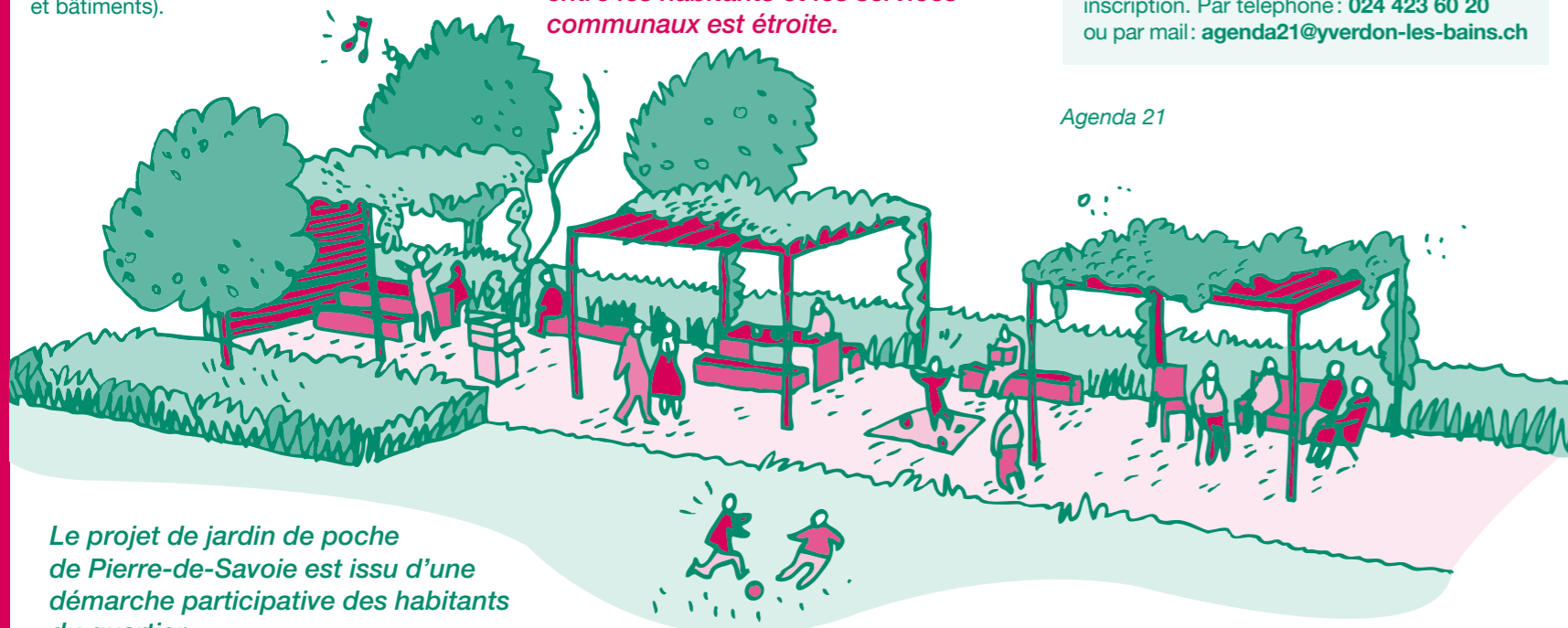
L'heure est maintenant à la réalisation. Prochainement, les enfants de l'école du quartier iront semer puis repiquer les plantes dans les serres des Jardins de la ville. Par la suite, la mosaïque de la fontaine, qui a été dessinée par les mêmes élèves, sera posée lors d'un atelier au printemps. Finalement le mobilier (tables, bancs) sera installé par les jeunes du quartier.

**Pour cette réalisation, la collaboration entre les habitants et les services communaux est étroite.**

L'intégration des habitants dans l'élaboration et la réalisation de ce type d'aménagement permet de correspondre au mieux à leurs besoins. Cette démarche permet également l'appropriation du futur jardin par ses usagers et devrait réduire les risques de vandalisme.

Les personnes intéressées à participer à la réalisation du jardin sont les bienvenus. Merci de contacter l'Agenda 21 pour inscription. Par téléphone: **024 423 60 20** ou par mail: **agenda21@yverdon-les-bains.ch**

Agenda 21



Le projet de jardin de poche de Pierre-de-Savoie est issu d'une démarche participative des habitants du quartier.

# Rodolphe le Renne de tri: votre nouvel Ecopoint

Rodolphe, le Renne de tri est un nouveau point de collecte des déchets urbains.

Après avoir passé les fêtes de fin d'année au centre du marché de Noël, notre nouvel Ecopoint en forme de tête de renne a été installé sur la promenade Auguste Fallet. Il remplace l'Ecopoint « Ogre », qui a été placé au check point des Casernes.

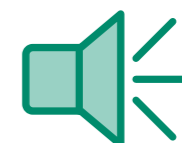
Durant ces 3 semaines sur la place Pestalozzi, notre Renne s'est rassasié de PET, d'alu et de papiers journaux. Nous sommes satisfaits de constater que sa présence au marché de Noël a sensibilisé la population au « jeter sauvage » (littering) et nous encourageons les habitants de continuer à jouer le jeu.

Le Service des Travaux et de l'Environnement



Nous vous rappelons que ces Ecopoints sont réservés aux déchets urbains générés lors de vos déplacements, au même titre que les corbeilles.

# Elections du 13 mars 2011: votre voix compte



Les habitantes et habitants d'Yverdon-les-Bains, suisses et étrangers, sont invités à désigner leurs Autorités dimanche 13 mars prochain. Cette date représente une échéance citoyenne d'importance. Au sein de listes de candidatures, vous choisirez qui sera votre voix pour la législature 2011-2016.

## Pourquoi participer au scrutin ?

Assumer votre responsabilité d'électeur en votant vous permet de participer, via vos élu-e-s, au développement de la cité dans laquelle vous avez choisi de vivre. Ni trop grande ou trop petite, avec un accès rapide à un ensemble d'infrastructures scolaires, sportives, culturelles ou hospitalières, vous avez probablement choisi Yverdon-les-Bains également pour la proximité sociale et la convivialité qui y règnent. Son patrimoine historique, la qualité de son architecture et son urbanisation maîtrisée sont des atouts qui jouent aussi en faveur de notre ville. Tout cela se réalise grâce à l'engagement de vos élu-e-s, tous bords politiques confondus.

**Participer au vote vous permet d'influencer les orientations choisies pour dessiner la Ville d'Yverdon-les-Bains, au jour le jour et pour les années à venir.**

## Qui doit-on élire ?

Le 13 mars prochain, vous élirez deux autorités. Tout d'abord le **Conseil communal**, organe suprême de la Commune, en charge de sa gestion législative. La seconde autorité que vous désignerez est la **Municipalité**. Ses sept membres gèrent l'exécutif et sont élus au scrutin majoritaire à deux tours. Vous choisirez ensuite le ou la Syndic, qui conduit la Municipalité.

Le **Conseil communal**, riche de 100 membres, octroie à la Municipalité les moyens financiers pour la mise en œuvre de sa politique. Il l'oriente au travers de son droit d'initiative (postulats/motions/interpellations) et contrôle la gestion ainsi que l'action de l'administration. Il se réunit le premier jeudi de chaque mois sauf en janvier et en été.

La **Municipalité**, conduite par le ou la Syndic, définit les orientations qui guideront son action durant la législature. Elle initie les projets qui concrétisent ses objectifs et supervise le travail de mise en œuvre par l'administration. Les sept membres siègent chaque semaine pour prendre les décisions nécessaires à l'action des services. Ils répondent également aux sollicitations adressées par la population, les autorités cantonales ou fédérales, mais aussi par des acteurs économiques et sociaux.

## Comment participer ?

Vous n'avez aucune démarche à effectuer : le matériel et les instructions de vote vous parviendront directement à votre domicile par voie postale, selon le calendrier indiqué ci-dessous.

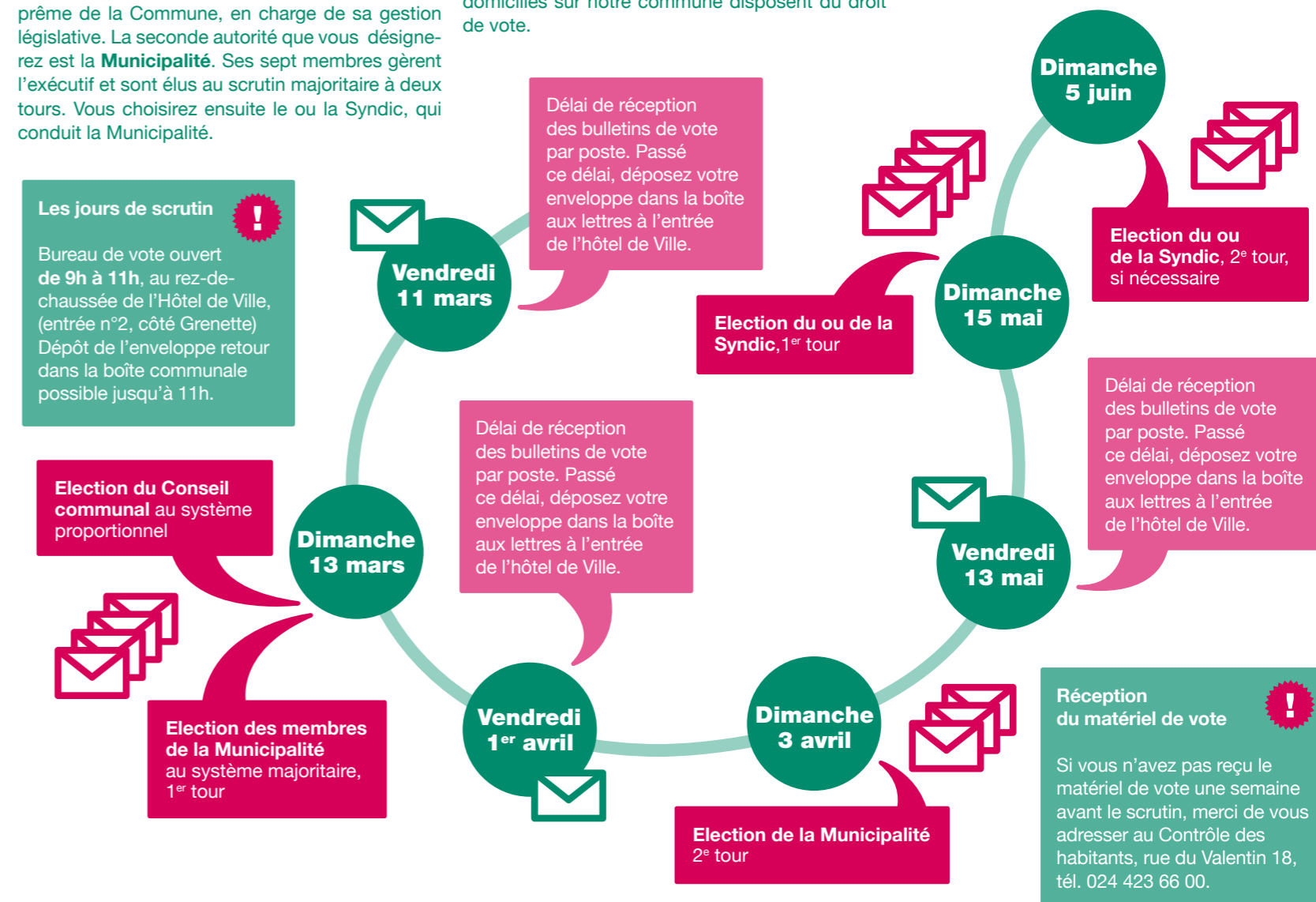
**18'730 personnes âgées de plus de 18 ans composent actuellement le corps électoral. Il s'agit de 77,60% de Suisses et 22,40% d'étrangers.**

Depuis 2005 et grâce à la nouvelle Constitution vaudoise, les habitants de nationalité étrangère peuvent exercer le droit de vote communal si trois conditions sont cumulativement réunies : s'ils sont âgés de 18 ans révolus, au bénéfice d'une autorisation de séjour; s'ils résident sur le sol yverdonnois; s'ils habitent en Suisse depuis au moins 10 ans et sont domiciliés dans le canton de Vaud, en continu, depuis au moins 3 ans.

## Qui participe au scrutin ?

L'ensemble des personnes suisses et étrangères domiciliées sur notre commune disposent du droit de vote.

Le Secrétariat général



# Découvertes interculturelles au Musée d'Yverdon et région

La journée internationale des musées 2010 ayant été un succès, le Musée d'Yverdon-les-Bains souhaite renouveler l'expérience cette année et il a besoin de vous.



Le 16 mai dernier, les musées du monde entier étaient célébrés comme lieux de sociabilité, d'échanges et d'harmonie sociale. Pour mettre ce rôle en évidence, le Musée d'Yverdon et région, en étroite collaboration avec la Commission Consultative Suisses Immigrés d'Yverdon-les-Bains, avait mis l'accent sur les rencontres interculturelles.

L'aventure fut si positive et le plaisir si grand, que les organisateurs ont décidé de la réitérer en 2011. Cette nouvelle édition sera placée sous le thème «Ce que les objets racontent. Les musées, notre mémoire».

Pour l'édition 2010, une cinquantaine de pièces ont été généreusement prêtées par des migrantes et migrants d'Yverdon-les-Bains. Elles ont fait l'objet d'une exposition où un kanun (petit bonnet en feutre blanc porté comme marque de sagesse) côtoyait un cocar (splendide parure de plumes du Brésil) et de

somptueux candélabres indiens en argent voisinaient d'anciennes pièces de monnaie du Portugal.

Ces précieux objets en provenance des quatre coins du monde racontaient des histoires particulières et des expériences individuelles. Ils permettaient de découvrir d'autres cultures et levaient le voile sur de nouveaux horizons. Les salles du château ont accueilli en outre un très émouvant concert de chant et *çiftelia* qui s'est conclu par une magnifique collation aux saveurs du monde.

Toute personne qui souhaiterait participer à cette journée est priée de se manifester sans plus attendre en écrivant à : [info@musee-yverdon-region.ch](mailto:info@musee-yverdon-region.ch) ou en téléphonant au : **024 425 93 10**

# Déclaration d'impôts 2010

## Quelques rappels importants

Plus de 73% des contribuables vaudois utilisent le logiciel VaudTax pour remplir leur déclaration. Régulièrement mis à jour, vous pouvez le télécharger directement sur le site Internet [www.vd.ch/impots](http://www.vd.ch/impots) ou obtenir le CD Rom auprès du greffe, du service des finances, des agences BCV et dans les offices d'impôts.

### L'administration cantonale des impôts souhaite rappeler de:

↓  
conserver la fourre avec le code barre que vous recevez chez vous et d'y glisser votre déclaration une fois terminée

↓  
nous communiquer le n° de compte IBAN pour pouvoir vous rembourser plus vite le solde en votre faveur

Service des Finances

# Le nouveau millésime arrive et la cave de la commune a besoin de place

## Prix exceptionnels pour le vin de la Ville

**Chasselas Bonvillars 2009**  
Blanc, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de notre Commune, avec label Terravin, Vinatura

- Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl Fr. 34.-/carton
- Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl Fr. 40.-/carton

**Pinot Noir 2009**  
Rouge, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de notre Commune, avec label Vinatura

- Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl Fr. 45.-/carton
- Carton(s) de 6 bouteilles 50 cl Fr. 30.-/carton

**Les Polognes**  
Millésimé 2009 rouge, appellation d'origine contrôlée, assemblage de Pinot Noir et de Gamaret

- Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl Fr. 56.-/carton

**Commandes sur facture, net à 30 jours, livré à domicile par Poste-it (uniquement à Yverdon-les-Bains)**  
Participation aux frais de livraison :  
1 à 3 cartons : Fr. 3.-/par livraison  
Dès 4 cartons : gratuit



Les commandes seront honorées selon l'ordre de réception et jusqu'à épuisement du stock. Elles sont à retourner au Service des Travaux et de l'Environnement, rue de l'Ancien Stand 4, 1400 Yverdon-les-Bains, par fax au 024 423 63 60 ou par e-mail à [vjo@yvb.ch](mailto:vjo@yvb.ch).  
Commande par internet : <http://www.yverdon-les-bains.ch/prestations-delad-ministration/travaux-et-environnement/actions/>

Nom	Prénom
Rue	Lieu
Tél.	Signature
Date	

### Impressum

Conception et réalisation: studio KO  
Impression: imprimerie cornaz sa

Editeur responsable:  
Commune d'Yverdon-les-Bains  
024 423 61 11, [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

Comité de rédaction:  
Daniel von Siebenthal, Aude Aegerter, Céline Epars, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Véronique Jost, Markus Baertschi, Guido Dall'Aglio, Pedro Camps